

<https://enseignants.se-unsa.org/Affectations-des-laureats-PsyEN-date-des-resultats-d-affectations>



Affectations des lauréats PsyEN : date des résultats d'affectations

- Ma mobilité géographique - Affectations des lauréats de concours - PsyEN -

Date de mise en ligne : mardi 19 juin 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

L'application ministérielle SIAL fermée depuis le 8 juin, il est désormais temps pour les lauréats du concours de PsyEN de se préoccuper du moment où ils vont connaître leur centre de formation pour la rentrée 2018.

Aussi, le SE-Unsa met d'ores et déjà à leur disposition la date prévisionnelle (sous réserve de modification par la DGRH) des résultats des affectations. Il s'agira du **vendredi 29 juin**.

Les candidats souhaitant être informés de leur centre de formation puis être suivis par les équipes locales du SE-Unsa doivent au plus tôt compléter (si ce n'est pas déjà fait) [notre formulaire de suivi en ligne](#) !

Attention !

Selon l'académie du centre de formation où ils effectueront leur stage, les délais offerts aux candidats pour se préoccuper de leur lieu de stage seront très courts.

Aussi dès publication des résultats, il leur faudra très rapidement se rapprocher des équipes locales du SE-Unsa pour être au mieux informés.